

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 27

Artikel: Vinquièlériède
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les jours s'en vont ainsi sans qu'on y pense, sans qu'on s'en inquiète, et quand on veut savoir la date, on est toujours obligée de regarder sur le journal. Les vacances finies, le moment du départ venu, c'est à peine si l'on s'est aperçu que les temps ont marché.

Il faut alors tant de peine pour rentrer dans ses habitudes, se remettre au petit train-train de la vie normale ! Il semble, au sortir des grands bois, que les rues de Lausanne sont toutes jaunes, beaucoup trop larges, et que les gens marchent comme s'il brûlait en St-Laurent ; cependant rien n'a changé, ni les pavés, ni la Constitution, ni le feuilleton de votre journal.

Lausanne est toujours sur ses trois collines... et votre mari, madame, dans son bureau, en train d'aligner des chiffres par 25 degrés à l'ombre.

Les d'Orléans.

L'expulsion des prétendants au trône de France, et notamment celle du comte de Paris, peut donner de l'intérêt à quelques détails généalogiques sur la maison d'Orléans, à partir de Louis-Philippe.

Louis-Philippe, qui régna de 1830 à 1848, eut 5 fils :

1° **Le duc d'Orléans**, précédemment duc de Chartres, né en 1810, mort le 13 juillet 1842, d'un accident de voiture. Le duc d'Orléans eut deux fils :

- a) *Le comte de Paris*, aujourd'hui chef de la maison de France, né le 24 août 1838. Ses enfants sont :
- Le prince Louis-Philippe, duc d'Orléans, né le 6 février 1869.
 - Le prince Ferdinand, né le 9 septembre 1884.
 - La princesse Amélie, duchesse de Bragance, née le 28 septembre 1865, mariée récemment au prince héritier de Portugal.
 - La princesse Hélène, née le 16 juin 1871.
 - La princesse Isabelle, née le 7 mai 1878.
 - La princesse Louise, née le 24 février 1882.

b) *Le duc de Chartres*, né le 28 avril 1842 et qui a pour fils :

- Le prince Henri d'Orléans, né le 16 octobre 1867.

2° **Le duc de Nemours**, né le 25 octobre 1814, qui a pour fils :

- Le prince Ferdinand d'Orléans, duc d'Alençon, né le 12 juillet 1844, actuellement à l'hôtel de Beau-Rivage.

3° **Le prince de Joinville**, né le 14 août 1818. Ses enfants sont :

- Le prince Pierre d'Orléans, duc de Penthièvre, né le 4 novembre 1845.
- La princesse Françoise d'Orléans, duchesse de Chartres, née le 14 août 1844.

4° **Le duc d'Aumale**, né le 16 janvier 1822.

5° **Le duc de Montpensier**, né le 31 juillet 1824. Sa fille, la princesse Isabelle d'Orléans, née le 21 septembre 1848, a épousé son cousin le comte de Paris.

Rêve et réalité.

Elle l'aimait depuis qu'il avait loué une chambre dans l'hôtel garni que tenait sa mère, elle ne rêvait qu'à lui ; son image la poursuivait toujours. Il était si beau avec ses longs cheveux noirs, ses yeux bleus et son sourire triste et fier ; il était si bon, si tendre quand il lui parlait d'une voix doucement vibrante, que son cœur, qui ne demandait qu'à prendre sa volée, l'avait prise.

Depuis une demi-heure il était rentré et elle l'entendait aller et venir. Son oreille suivait le bruit régulier de ses pas, tantôt étouffés par un tapis, tantôt amortis par la distance. A quoi songeait-il donc ? Quelle inquiétude l'envahissait à cette heure tardive et éloignait de son front le sommeil ? Au bruit monotone de cette promenade, l'enfant s'engourdisait. Ses paupières se relevaient encore, de temps à autre, comme deux ailes d'oiseau fatigué ; sa respiration faisait entendre un léger murmure. Sa figure avait pris une expression joyeuse. Elle rêvait. Il lui disait qu'il l'aimait depuis longtemps, que son amour était devenu un torrent qui l'emportait et le meurtrissait ; qu'il ne voyait et n'aimait qu'elle ! Il avait marché dans la nuit sans lumière, sans espoir, sans port pour se mettre à l'abri de l'orage, mais maintenant il avait son étoile qui le guiderait à travers les rochers et les récifs, et cette petite étoile était elle, Marie ! Une grande émotion gagnait l'enfant. Sa poitrine se soulevait dans un effort rapide et les larmes coulaient, une à une, larmes de bonheur et d'espérance.

Tout à coup, elle tressaillit et se réveilla. Quelqu'un marchait à tâtons dans le corridor. Un pas s'éloignait. Puis tout rentra dans le silence. Qu'était-ce donc ? Anxieuse et presque effrayée, elle sortit sur le palier. Rien ! Si, pourtant ! Un papier roulé et glissé dans le loquet de sa porte. Plus de doute, c'était lui qui l'avait apporté et mis là. Lui ! Lui ! Était-ce le rêve qui se transformait en réalité ?

Elle tenait le billet sans oser l'ouvrir, frissonnante dans son peignoir blanc, tremblante et, malgré tout, joyeuse. Que pouvait-il lui vouloir ce petit papier ? Était-ce la voix qui lui avait parlé dans son rêve, avec un accent si doux et si persuasif, d'une barque sans étoile pour la diriger, sans port pour la protéger ? Elle le déplia. Il ne contenait que ces quelques mots : « Prière de me faire réveiller demain à six heures, je dois partir par le premier train. »

HERMANN CHAPPUIS.

Vinquièlériède.

Vo sèdè que noutron gouvéneimeint l'a décidà y'a on part dè teimps dè fèrè fèrè onna granta colletta po cein que l'ai diont lo fond Vinquièlériède. Ora ne sé pas se cein a bin granà ; mà adé est-te que y'a onco bin dâi dzeins que n'ont pas su bin adrà cein que cein allàvè à derè et qu'ont pou bailli, kâ l'auto dzo, tandi que dou citoyein allàvont demandâ la conferta dein lè mâisons, furont tsi onna brava fenna que n'étâi diéro à coreint dè l'affèrè et lài font :

— Ne vignein fère la colletta po lo fond Vinquielériède ?

— N'ia pas moïan, se le repond ! on bateau à va-peu quasu tot nâovo, et lâi faut dza référè lo fond !

Et le volliàvè rein bailli, po cein que le va pas soveint su lo lé, et que lè dou citoyeins, po avâi oquiè ontdù lâi espliquâ cein qu'ein irè, que lo vo vé derè ein dou mots.

Y'a grand teimps dè cein, y'arà ceinq ceints z'ans deveindro que veint, lè Suisses, qu'aviont oquiè à débrouilli avoué lè z'Autrichiens, sè sont bailli 'na vouistâie proutso dè Simpaque, dein lo canton dè Lutserna. Y'avâi dza grantenet que l'étiènt ein bizebille et ma fâi l'ont finit pè s'eimpogni. Vo sédè coumeint cein va : on mot ein aminé on autro, et on est vito à sè trevougni. Don lè z'Autrichiens, qu'étiènt 'na beinda dâo diablio, aviont ti dâi grantès gâolès avoué on pequiat dè fai âo bet, et crâisivont la bayonnetta, que n'ïavâi pas moïan dé lè z'ap-protsi, et martsivont ein bataillon carrâ.

Quand lè Suisses lè vâyont arrevâ, volliont chàotâ dessus à coup dè chatons ; mâ harte là ! Lè z'Autrichiens, avoué lâo grantès béclirès, lè z'arretâvont fran, et dè 'na poncenâie lè z'einfatâvont coumeint lè crapauds qu'on tràovè dein lè tsamp dè bliâ, tandi que lè dordons dâi Suisses ne lâo poivont rein. Y'ein avâi dza soixanta dâi nouthro dè bas quand Vinquielériède, qu'étâi on solido luron, s'avancè su lo front dè bandièra et fâ :

— Aussi cousin dè ma fenna et dè mè z'einfants, kâ vé passâ l'arma à gautse. Veilli-vo, vé fère on perte îo foudrà vito vo z'einfatâ, et tapâ dru.

Adon Vinquielériède qu'étâi bon po chàotâ, vu que l'avâi z'u on iadzo lo sécond prix à 'na fêta dè gymnastique pè Etsalleins, sèrecoulè dè trâi pas po preindrè se n'eimbriyâite, et rrrâo ! tè chàotè su lè béclirès âi z'Autrichiens po lè fère totsi que bas, et à l'avi que le sont avau, lè Suisses s'einfatont pè clia portetta, et bredin, bredâ, sè mettont à rollhî que ti cliâo que n'ont pas pu décampâ ont étâ éterti.

Ma fâi lo pourro diablio dè Vinquielériède a étâ éclliaffâ coumeint on foncet et lè Suisses, coumeint dè justo, qu'ont gâgni la bataille, ont du fère onna peinchon à sa véva et à sè z'einfants.

Ora, vouaiquîè l'affèrè : se revegnâi onna guierra per tsî no, tsacon farâi coumeint li ; et clia colletta que l'ont fé, c'est po avâi cauquîè centimes dè coté po se per hasâ cauquon dévessâi chàotâ su dâi béclirès.

Les herbes de la St-Jean.

Lorsque quelqu'un veut vous faire comprendre qu'il a eu recours à tous les moyens possibles pour arriver à un résultat, pour arranger une affaire, pour vaincre une difficulté, il vous dit souvent : « *J'ai employé toutes les herbes de la St-Jean.* »

Nombre de personnes ont entendu cent et cent fois cette locution populaire sans se demander peut-être quelle est son origine. Eh ! bien, elle se dit par allusion à l'idée qu'on avait autrefois et qui persiste encore dans certaines contrées, que les herbes cueillies à la St-Jean avaient des vertus merveilleuses. A Marseille, la foire de la St-Jean est restée légendaire et, pendant 3 jours, attire une affluence considérable. La ménagère sait, qu'à côté des autres articles de commerce, elle a là une occasion unique de se procurer certaines plantes utiles, les « bonnes herbes de la St-Jean ».

Elles sont nombreuses, les plantes ainsi qualifiées. Il suffit de citer le tilleul, la menthe, le serpolet, le romarin, le thym, la marjolaine, la lavande, la camomille, le genièvre, l'absinthe, le millepertuis, les feuilles d'oranger, la verveine, la sauge, la melisse ou citronnelle, etc., etc.

Fête grecque. — Beau-séjour est vraiment transformé. Sur toutes les terrasses, derrière tous les massifs, sur tous les replis de terrain, apparaissent de coquettes constructions. De nombreuses statues, d'une blancheur de neige, se détachent gracieusement dans le feuillage. Des fils courent d'arbre en arbre, de mât en mât, avec leurs longues et capricieuses chaînes de lanternes vénitiennes aux mille couleurs. Au centre, s'élève la belle façade du Parthénon, préparée pour le grand feu d'artifice.

A l'extrémité orientale de la *rue des Miracles* et à côté de tant de curiosités, on remarque la grande loge de *Rhomâides*, avec ses gradins pouvant recevoir une foule immense de spectateurs. On n'oubliera pas de s'y procurer, au prix de 20 centimes, une intéressante brochure que chacun voudra conserver comme un souvenir de toutes les merveilles qui seront offertes à ses regards dans cette mystérieuse enceinte.

UNE FEMME EN LOTERIE

IV

— Oh ! mon Dieu, d'une façon bien simple, répliqua Miss Addah Sturge en jouant négligemment avec la plume de son chapeau. Je ne vous dirai pas que je vous assignerai devant le juge de New-York ; qu'en cas d'absence de votre part, je me ferai autoriser à porter votre nom ; que cenom, je le trainerai dans la boue et dans le ruisseau : de semblables actes ne sont pas de mon goût, et d'ailleurs ils vous laisseraient indifférent. J'ai à ma portée une ressource plus simple et plus efficace. Je vais écrire aux quatre-vingt-dix-neuf prétendants évincés par vous, en leur rappelant l'engagement d'honneur qu'ils ont pris ; vous les verrez aussitôt accourir : ils arriveront au fond de ce désert, ils vous suivront jusqu'au bout du monde si vous avez envie de vous enfuir, toujours sur vos pas, comme les furies d'Oreste, en vous répétant de leur voix terrible : le mariage ou la mort !

— Mais enfin, madame, vous avez donc bien envie d'un époux pour me tourmenter ainsi ?

Miss Addah Sturge leva les épaules, d'une façon qui voulait dire : Pauvre fou !

— Mais vous ne savez donc pas que tous les prétendants auxquels le sort vous a préféré se mettraient à genoux pour me voir arriver chez eux ; que quelques-uns vous offrent la moitié des cent mille dollars si vous voulez me rendre ma liberté !

— Acceptez, madame, acceptez, s'écria sir Adams en tendant les mains en forme de supplication.

— Non pas ; je ne le veux ni pour vous ni pour moi : pour vous, parce que je suis votre débitrice et que je tiens à m'acquitter complètement. . .

— Je vous donne quittance de la somme et de la per-